

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

26<sup>ème</sup> année - N°4982 - Mardi 21 Octobre 2025 - Prix : 200 Fc

ASSURANCE MALADIE GÉNÉRALISÉE

## Mohéli à la traîne



E-ADMINISTRATION :

**Une ambition freinée  
par la réalité du terrain**

LIRE PAGE 2

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**28 Rabioun-Thani 1447**

**Prières aux heures officielles  
Du 21 au 25 Octobre 2025**

**Lever du soleil:**

**05h 42mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 04mn**

Fadjr : 04h 30mn

Dhouhr : 11h 57mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 21mn



## E-ADMINISTRATION :

# Une ambition freinée par la réalité du terrain

*Le lancement officiel du projet E-administration le 16 octobre dernier à Itsandra, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France, marque une nouvelle tentative de modernisation de l'administration publique comorienne. Sur le papier, cette initiative promet une gestion centralisée des données, une meilleure transparence et une administration plus performante. Mais sur le terrain, la réalité comorienne risque de rendre cette ambition difficile à concrétiser.*

Aux Comores, la dématérialisation des services publics se heurte à un obstacle de taille notamment les coupures d'électricité incessantes. Les pannes quotidiennes fragilisent déjà les activités des administrations, des écoles et des entreprises. « Comment voulez-vous qu'on parle d'administration numérique quand on passe parfois des journées entières sans

courant ? », s'interroge l'agent du ministère des Finances, Saïd Ali. Dans un tel contexte, il paraît difficile d'imaginer une administration entièrement numérique fonctionnant de manière continue. Le fonctionnement d'un système en ligne exige une connexion stable et une alimentation électrique fiable, deux conditions encore loin d'être réunies dans le pays.

L'autre défi est d'ordre social. La fracture numérique reste profonde : une grande partie de la population ne possède pas d'ordinateur, et encore moins une connexion internet régulière. « Dans mon village, la plupart des gens n'ont même pas accès à internet. Si on met tout en ligne, comment feront-ils pour faire leurs papiers ? », s'inquiète Hadidja Oussen, enseignante à Kove. Mettre les services publics exclusivement en ligne risquerait donc d'exclure une partie importante des citoyens, notamment ceux qui dépendent encore des démarches physiques pour accé-

der à leurs droits. L'e-administration, censée rendre la fonction publique plus efficace, soulève aussi des inquiétudes sur le plan social. L'automatisation des services et la réduction des procédures papier pourraient entraîner la suppression de nombreux postes administratifs, dans un pays déjà confronté à un fort taux de chômage. « Si les ordinateurs font le travail à notre place, que va-t-on devenir ? », redoute un fonctionnaire rencontré à Moroni Salimamoud.

Pour beaucoup d'agents publics, cette réforme rime davantage avec insécurité professionnelle qu'avec modernisation. Le projet d'e-administration s'inspire de modèles étrangers, souvent mis en place dans des pays où les infrastructures numériques et énergétiques sont stables. Aux Comores, il apparaît urgent de renforcer d'abord les bases : fiabiliser le réseau électrique, démocratiser l'accès à Internet, former les agents à l'u-

sage du numérique et garantir la sécurité des données. « Avant de parler de modernisation, il faut qu'on règle nos problèmes de base. Sinon, on ne fera qu'ajouter des complications à une administration déjà fragile », estime un observateur du secteur public.

La transformation numérique de l'administration est une étape inévitable, mais elle ne peut être copiée sur des modèles étrangers sans tenir compte des réalités locales. « L'e-administration doit être pensée à la comorienne, avec nos moyens, nos contraintes et nos priorités », insiste le jeune entrepreneur, Moussa Hamidou. Avant d'envisager une transition totale vers le numérique, le pays devra bâtir des fondations solides, inclusives et durables. Sans cela, la modernisation administrative risque de rester une promesse, plus qu'un véritable progrès.

Mohamed Ali Nasra

La Gazette des Comores  
Fondateur et Directeur général  
Saïd Omar Allaoui  
Directeur de la publication  
Elhad Saïd Omar  
Rédactrice en chef  
Andjouza Abouheir  
Secrétaire de rédaction  
Toufè Maecha  
Rédaction  
Mohamed Youssouf  
Sanaa Chouzour  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou  
Nabil Jaffar  
Riwad  
A Bardraoui  
Mohamed Ali Nasra  
Mise en page  
Abdouchakour Aladi Nourou  
Responsable commercial  
Mariama Mhoma  
Documentation archiviste  
Hadidja Abdou  
Photographe / Site Web  
Mohamed Saïd Hassane  
Impression  
Graphica Imprimerie  
www.lagazettedescomores.com  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES  
Unité – Solidarité – Développement



Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccin contre la COVID-19 et au renforcement du Système de Santé

Réf. N°2025 /001/VACCIN/AMI

## SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET Pour le recrutement d'un cabinet d'Audit financier au sein du projet VACCIN

1. L'Union des Comores a obtenu, dans le cadre du Projet d'Appui à l'acquisition de vaccins du Covid-19 et de renforcement du système de santé – Projet vaccination (P175840) financé par la Banque Mondiale, un financement de 21 millions USD. L'accord de financement n° P175840 relatif à ce projet a été signé le 30 juin 2021. Un financement additionnel a été mis en vigueur le 7 septembre 2022 pour un montant de 25 millions USD. En 2024, une restructuration a réduit 10 millions USD de la subvention globale.

L'objectif de développement du projet (ODP) est d'appuyer le gouvernement Comorien à acquérir et à déployer des vaccins covid-19 et à renforcer ses services de vaccination. Les composantes du projet sont les suivantes :

- Composante 1 : Fourniture et déploiement de vaccins et de fournitures connexes (contre-valeur de 11,305 millions de dollars),
- Composante 2 : Renforcement du système de santé pour une riposte plus forte à la COVID-19 (contre-valeur de 24,695 millions de dollars),
- Composante 3 : Volet d'intervention d'urgence conditionnelle (CIUC), (contre-valeur de 0 million de dollars).

Le projet est mis en œuvre par le Ministère de la Santé à travers l'Unité de gestion du Projet. Le projet a mis en place un système comptable. Un manuel de procédures a été développé et un personnel qualifié est recruté au niveau de l'Unité. Les pièces justificatives sont disponibles au niveau national de l'Unité.

L'audit de clôture du Projet comprend un audit des états financiers de la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 et l'audit des opérations à la clôture du Projet.

Ainsi, deux interventions sont prévues pour cette fin de projet :

\*\* L'audit de clôture relatifs aux comptes arrêtés au 30 avril 2026 ;

\*\* L'audit financier des comptes de l'exercice 2025 arrêtés au 31 décembre 2025

2. La gestion du projet est assurée par l'unité de gestion du projet, agissant pour le compte du Gouvernement, invite les Bureaux d'Audits admissibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3. Il est impératif que l'auditeur prenne connaissance des directives sur l'établissement des rapports financiers et la révision des comptes des projets financés par l'IDA qui récapitulent les exigences en matière de préparation de rapports financiers et d'audit (Bank Policy – août 2017 / Bank Directive – juillet 2017). L'auditeur consultera également les Directives en passage de marchés de la Banque Mondiale (World Bank's Procurement Framework (July 2016). L'auditeur devra aussi prendre connaissance du Manuel des décaissements de la Banque mondiale (Disbursement Guidelines for Investment Project Financing (February 2017), the Loan Handbook for World Bank Borrowers (February 2017). Ces documents lui seront fournis par l'Unité d'exécution et accessible sur le site Internet de la Banque Mondiale.

4. Toutes les correspondances relatives à cet appel à manifestation d'intérêt devront comporter comme objet : N°2025 /001/VACCIN/AMI.

5. Le consultant intéressé devra s'adresser à l'adresse ci-dessous pour demander les Termes de Références relatifs à cette consultation.

6. Le dossier de manifestation d'intérêt rédigé en français devra IMPERATIVEMENT suivre le plan de présentation ci dessous et ne devra pas excéder 15 pages en format A4, simple interligne, caractère Times New Roman, 12 pt ou équivalent. Il n'y a pas de limites sur les annexes.

Expression d'intérêt **15 pages**

i. Page de garde **1 page**

ii. Lettre de manifestation d'intérêt **1 page maximum**

iii. Présentation générale du consultant/ CV Détaillé **5 pages maxima**

iv. Les références techniques présentant les travaux ou prestations similaires réalisés au cours des cinq dernières années et incluant les références du personnel-clé, les sources de financement, le montant ainsi que l'objet des travaux ou prestations de service **8 pages maxima Annexes**

7. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par email ou déposées aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **04 novembre 2025 à 14 h 00 (heure locale).**

**A Monsieur le Coordonnateur National de l'UGP COMPASS/VACCIN**

« Manifestation d'intérêt – AMI : N°2025 /001/VACCIN/AMI »

Projet d'Appui à l'Acquisition de Vaccins contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé Moroni-Petie coulée, quartier carreaux cassés en face de la CENI

Mail : [cordonnateur.compass@gmail.com](mailto:cordonnateur.compass@gmail.com); [mistohi.spmvaccin@gmail.com](mailto:mistohi.spmvaccin@gmail.com); [secretariatprojetvaccin@gmail.com](mailto:secretariatprojetvaccin@gmail.com)

## ASSURANCE MALADIE GÉNÉRALISÉE

## Mohéli à la traîne

*La zone pilote parmi les 7 retenues du programme d'Assurance Maladie Généralisée (AMG), Mohéli affiche un taux d'adhésion préoccupant. À peine 27% de la population s'est inscrite, loin derrière les autres régions pilotes où la couverture atteint 57%.*

Mohéli a pourtant été retenue parmi les sept districts pilotes du programme national d'Assurance Maladie Généralisée (AMG), lancé dans le cadre du Plan Comores Émergent (PCE) à l'horizon 2030 et financé

conjointement par l'État comorien et l'AFD à hauteur de 16 millions d'euros. Ce dispositif vise à garantir l'accès équitable aux soins de santé et à réduire considérablement les coûts pour les ménages. Mais les chiffres inquiètent : selon les données recueillies, seulement 27% des habitants de Mohéli sont affiliés à l'AMG, alors que la moyenne dans les autres zones pilotes — comme Hamahamet-Mbwanaku, Mitsamihuli-Mbude, Mremani, Domoni, dépassent les 57%. Sur les 33 000 familles ciblées au niveau national, plus de la moitié, soit 54%,

sont déjà couvertes. Une dynamique encourageante ailleurs, mais qui peine à se reproduire à Mohéli.

Face à cette faible mobilisation, l'équipe de l'AMG a organisé, le 15 octobre dernier, une série de réunions de sensibilisation dans l'île. Les agents de santé communautaire (ASC), en première ligne sur le terrain, ont été conviés à jouer un rôle clé dans la relance du programme. Selon M. Saïd, responsable de l'affiliation AMG à Mohéli, ces rencontres visaient à renforcer les connaissances des ASC sur les objectifs, les avantages et le fonctionnement de

l'assurance afin qu'ils puissent mieux informer les communautés locales. « Nous avons constaté que beaucoup de Mohéliens n'ont pas encore compris l'impact positif de l'AMG dans leur vie quotidienne. Il est urgent de corriger cela pour que chacun puisse bénéficier de cette couverture », explique-t-il.

L'AMG repose sur deux régimes à savoir l'assurance maladie obligatoire (AMO), destinée aux familles capables de cotiser, et l'Assurance Maladie et Sociale (AMS), offerte aux ménages en situation de précarité. Trois catégories sont ainsi recon-

nues : les démunis, les vulnérables et les solvables. Grâce à ce dispositif, les consultations sont adaptées aux revenus, les soins deviennent accessibles sans avance de frais, et les familles les plus modestes peuvent enfin espérer une meilleure prise en charge sanitaire. Encore faut-il que les habitants de Mohéli s'y engagent pleinement. Car sans une adhésion massive, l'ambition d'une couverture santé pour tous restera inachevée sur l'île aux parfums.

Riwad

## OCTOBRE ROSE :

## ACCF sur toujours le terrain

*Comme chaque année, le mois d'octobre se pare de rose pour rappeler l'importance du dépistage du cancer du sein. Au pays, l'Association comorienne de lutte contre le cancer féminin (ACCF) s'est une nouvelle fois engagée dans une vaste campagne de sensibilisation à travers le pays, mais aussi auprès de la diaspora, afin de sauver des vies grâce à la prévention et au diagnostic précoce.*

Le lancement officiel a eu lieu le 1er octobre dernier au Centre d'Animation Socioculturelle de Mtsangani (CASM), nouveau siège de l'association. À cette occasion, l'ACCF a réaffirmé un message essentiel : « Un cancer dépisté tôt, 9 cas sur 10 sont guéris. » La première étape s'est déroulée le samedi 5 octobre au centre chirurgical de Mbeni-Hamahamet. Deux gynécologues obstétriciennes, Dr Soumahat Ahmed Soilihi et Dr Rahada, ont animé des échanges riches avec la population. Conseils, questions et témoignages se sont succédé dans une atmosphère conviviale et bien-

veillante. « Il est crucial que chaque femme connaisse son corps et adopte le réflexe de l'autopalpation », ont rappelé les médecins, insistant sur l'importance du dépistage régulier dès 45 ans, tous les deux ans.

L'étape suivante a conduit l'équipe à Mitsoudjé, où la sensibilisation a pris la forme d'une journée dédiée au bien-être des femmes. Un public nombreux, majoritairement composé de femmes concernées par la tranche d'âge à risque, a répondu présent. Les échanges ont porté sur les moyens de prévention, la nécessité d'un diagnostic précoce et les gestes simples qui peuvent sauver des vies. « Plus un cancer du sein est détecté tôt, meilleures sont les chances de guérison », a souligné l'équipe. Le 11 octobre, la campagne s'est poursuivie à Mitsamiouli. Après une séance d'information à l'hôpital pôle, les bénévoles de l'association se sont rendus au marché pour aller à la rencontre directe des femmes. « Nous voulions être au plus près d'elles, dans leur quotidien, pour parler sans tabou du dépistage », explique une membre de l'ACCF.

La journée s'est clôturée dans une ambiance d'écoute, de sourires et de solidarité. Pendant ce temps, la délégation de l'ACCF en France participait à la journée Octobre Rose à Aubervilliers. Sur place, un stand d'information a permis de présenter les actions menées aux Comores et de renforcer les liens avec la diaspora comorienne. Le 10 octobre, un autre stand a été installé à la pharmacie de l'Archipel, où le personnel et les clients ont été sensibilisés à la prévention du cancer du sein. Le mercredi suivant, l'association a pris part à la journée porte ouverte inter-associatives organisée par l'ONG MAEECHA, à l'occasion de ses 20 ans. Une belle opportunité pour toucher les jeunes et parler santé autrement. La présence inattendue des joueurs internationaux Chaker Alhadhur et Ali Ahamada a marqué les esprits. « Leur visite a apporté un message fort : la lutte contre le cancer nous concerne tous, hommes et femmes », a salué une bénévole.

Le 18 octobre dernier, la sensibilisation s'est poursuivie à Comor'Lab, avant la grande marche



prévue le 1er novembre et la clôture des activités le 6 novembre. Si octobre reste le mois symbolique de la lutte contre le cancer du sein, l'ACCF rappelle que la prévention se poursuit tout au long de l'année. Le CASM reste ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent effectuer un dépistage, un suivi médical ou un accompagnement psychologique. « Nous recevons également

les personnes qui ont perdu des proches et qui craignent un risque héréditaire. L'écoute et l'accompagnement sont essentiels », précise l'association. Octobre Rose n'est donc pas qu'un mois de sensibilisation, mais un appel permanent à la vigilance, à la solidarité et à la vie.

Mohamed Ali Nasra

## HABARI ZA UDUNGA

## Un effort de conscience

A l'heure de la mondialisation, de l'Internet et du village planétaire, jamais la désinformation n'a été aussi grande. Même dans nos minuscules îles de la lune, nous n'échappons pas à cette déferlante. A cette désinformation ambiante s'ajoute, chez nous, une propension à rajouter, à faire monter la sauce, comme on dit sur le continent. Prenez un taxi et vous serez largement servi dans ce volet. Certains se sont même spécialisés dans le colportage de ces informations sans lendemain, mais qui ont des conséquences fâcheuses dans la bonne marche de notre société. Nous sommes arrivés à un stade où nous pouvons, raisonnablement, nous demander qui fait confiance à

qui dans la mesure où, dans tous les cercles de tous les pouvoirs, l'on fait, la plupart du temps, plus confiance à ces ragots qu'aux faits eux-mêmes.

A cela est venu s'ajouter l'Intelligence Artificielle (AI), qui fait croire à certains qu'ils sont devenus soudain ...intelligents. Notre Université ne devrait pas jouer à la politique de l'autruche dans ce domaine. C'est un sujet hautement stratégique pour éviter de rater le coche et qui va conditionner durablement les sujets de développement. Un grand stratège chinois M. Tun avait écrit : « Ne soyez pas sentimentaux à l'égard du passé et n'ayez pas de vision trop enthousiaste de l'avenir. Scrutez, analysez

et dégagez le réel de l'actuel ». Malheureusement dans les îles de la lune, on n'aime pas trop regarder en arrière de peur de rater le coche. Qu'est-ce que nous représentons en termes d'intérêts politico-économico-stratégiques ? En quel sens nos gesticulations influencent-elles le cours des événements dans notre région ? De quelles marges de manœuvres bénéficions-nous quant à nos prises de décisions, quand nous savons que nos pays sont dans une large mesure, sous perfusion par les institutions internationales alors nous avons des ressources maintenues en léthargie (Pétrole et gaz).

Dans tous les cas de figures, il ne faudrait pas confondre vitesse

avec précipitation comme dirait l'autre. Il appartient en effet, à tous les niveaux, de hiérarchiser les problèmes prioritaires, afin d'éviter d'éventuels blocages et des dérapages préjudiciables aux intérêts de nos îles de la lune dans un monde en effervescences géopolitiques. Combien de nos cadres de haut niveau vivent dans la marginalité et parfois dans le mépris de notre société ? Un haut dignitaire religieux en l'occurrence feu l'ancien Grand Mufti Said Tohir Ben Maoulana, ne disait-il pas, que parfois, dans ce pays, on arrive à regretter les longues années d'études ? Combien sont-ils à l'extérieur et qui hésitent à franchir le pas de la

porte de nos îles de la lune ?

Et pourtant, il convient de relativiser un peu nos difficultés actuelles dans la mesure où il paraît, « qu'il n'est aucun problème humain qui ne puisse trouver de solution, puisque cette solution existe en nous. Mais, la trouver, la dégager, l'appliquer, exige un effort d'une intensité et d'une fécondité particulière, puisqu'il s'agit d'un effort de conscience ». Il faudrait aussi dans ce contexte prendre en compte le fait qu'une des conséquences de tout cela est notre manque de respect pour les détenteurs de connaissances. Et cela est une autre histoire.

Mmagaza

## SECTEUR ÉNERGÉTIQUE :

**Définir une vision stratégique et partagée pour l'avenir**

*Le gouvernement comorien, à travers le ministère de l'énergie, de l'eau et des hydrocarbures, organise du 20 au 22 octobre dernier un forum national de haut niveau sur l'avenir Énergétique et la transformation de la SONELEC à court, moyen et long terme. Ce forum, qui a réuni toutes les parties prenantes, vise à mener une réflexion stratégique, partager les expériences et définir une feuille de route consensuelle en faveur d'une transition énergétique adaptée au contexte comorien.*

L'énergie constitue un levier fondamental du développement économique et social d'un pays. Aux Comores, la fourniture d'électricité est principalement assurée par la société nationale d'électricité (SONELEC). Or, ce secteur fait face depuis plusieurs années à des défis structurels et organisationnels majeurs. Ces contraintes freinent la croissance économique du pays et limitent l'accès équitable et durable à l'électricité pour l'ensemble des citoyens. Dans ce cadre, le ministère de l'énergie a organisé ce forum national de haut niveau qui vise à engager une réflexion stratégique approfondie,

partager les expériences et définir une feuille de route consensuelle pour une transition énergétique adaptée au contexte comorien.

De nombreuses thématiques ont été abordées, notamment la question centrale : comment construire un avenir énergétique fiable, durable et inclusif aux Comores, en plaçant la SONELEC au cœur de cette transformation, tout en favorisant l'intégration des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ? Cette problématique soulève d'autres questions, à savoir : comment renforcer la gouvernance et l'efficacité institutionnelle de la SONELEC ? Quels modèles économiques et quels partenariats financiers adopter pour assurer la pérennité du secteur ? Comment diversifier les sources d'énergie et accélérer la transition énergétique ? Enfin, quelles mesures mettre en place pour garantir un accès équitable et universel à l'électricité ? L'objectif est de faire du secteur énergétique comorien un levier de développement durable, garantissant un accès universel, équitable et abordable à l'électricité, tout en renforçant la résilience du pays face aux enjeux climatiques et en promouvant l'innovation technologique.

La mission du forum est égale-



ment de créer un espace national de concertation, de décision et de planification stratégique et opérationnelle, qui permettra d'orienter la SONELEC vers une réforme profonde, durable et transparente, répondant aux exigences économiques, aux attentes des citoyens et aux besoins des générations futures. « Le diagnostic actuel révèle une entreprise fragilisée par des infrastructures vieillissantes et peu performantes, une gouvernance instable et parfois défaillante, une situation financière préoccupante marquée par des dettes et un faible taux de recouvrement, mais aussi un

déficit de compétences techniques et managériales ainsi qu'une dépendance excessive au diesel, source de coûts élevés et de vulnérabilité énergétique », a déclaré le ministre de l'énergie Aboubacar Said Anli.

« Face à ce constat, les défis sont clairs et impératifs : moderniser les équipements pour garantir une fourniture électrique stable et continue, redresser la gouvernance à travers des réformes structurelles et une gestion plus transparente, renforcer les capacités humaines par la formation, la motivation et la stabilisation du leadership, et diversifier les sources d'énergie afin

d'accélérer notre transition vers un modèle propre et résilient, tout en restaurant la confiance des citoyens et des partenaires par des résultats concrets, mesurables et durables », a-t-il souligné. Et de poursuivre : « C'est par une action collective, concertée et résolue que nous pourrions garantir à chaque foyer, chaque école, chaque hôpital et chaque entreprise comorienne une énergie stable, accessible et durable. Tel est notre devoir moral, notre engagement politique et notre responsabilité envers les générations futures. »

Nassuf Ben Amad

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Objet :** Incendie volontaire sur la piste 31 de l'Aéroport de Bandar Salama à Mohéli

Moroni, le 17 octobre 2025.

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACM) informe le public qu'un incendie volontaire s'est produit le jeudi 16 octobre 2025 vers 19h30 sur la piste 31 de l'Aéroport de Bandar Salama à Mohéli, en dehors des heures d'exploitation.

Grâce à l'intervention rapide de la gendarmerie, de la Force Comorienne de Défense (FCD) et du personnel de l'aéroport, le feu a été maîtrisé sans faire de victime.

Les premiers constats font état d'un acte délibéré de sabotage, avec l'utilisation de pneus, d'essence et de produits inflammables. Des clous ont également été retrouvés sur la piste. Une enquête est en cours sous la conduite de la gendarmerie pour identifier les auteurs.

L'ANACM condamne fermement cet acte barbare, perpétré par des lâches, qui porte atteinte à la sécurité et à la sûreté aéroportuaire. Des mesures immédiates ont été prises pour :

**Sécuriser la zone et inspecter la piste ;**

**Renforcer la surveillance et la coordination avec les forces de sécurité ;**

**Engager les travaux de réparation nécessaires.**

L'Agence rassure les usagers et les partenaires du transport aérien que toutes les dispositions sont prises pour garantir la sécurité des opérations aériennes sur l'ensemble du territoire.

Le Directeur Général

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Le PNUD Comores recrute un (e) **Stagiaire en Communication.**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir du lien ci-dessous :

• [https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX\\_1/job/29606/?utm\\_medium=jobshare](https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_1/job/29606/?utm_medium=jobshare)

**Date de début de republication :** 15 octobre 2025

**Date limite dépôt des candidatures :** 29 octobre 2025

**Remarques :**

- **Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.**

- **Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.**

- **Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.**

- **Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.**

- **Seul le(la) candidat(e) retenu(e) sera contacté(e)**

## CHAMPIONNAT DES COMORES

## Le réveil du Volcan d'Irungudjani ?

En sommeil les deux dernières saisons, le mythique club du sud de la capitale, Volcan club de Moroni semble renaître de ses cendres, en tout cas, en ce qui concerne ce début de saison. Sur trois journées déjà disputées, les Verts de la capitale compte deux victoires pour une seule défaite, avec une victoire de prestige lors de la dernière journée (2-0), contre Atomic Ngome, présenté cette saison comme l'un des favoris. Emmené par des jeunes nouveaux talents et quelques joueurs d'expérience, le club de la capitale a des grandes ambitions sans toutefois les annoncer.



Six points sur neuf, c'est le bilan que présente Volcan Club de Moroni à l'issue de la troisième journée du championnat qui s'est disputé le week-end dernier dans les différentes pelouses de Ngazidja. Seule l'Union Sportive de Zilimadju, rivale historique compte plus de points (7 points) que les hommes de coach Soumeit. Surpris par Angélu de Mwanzaza Mbwani (0-1) lors de la deuxième journée à l'exté-

rieur, Volcan s'est donc rattrapé lors du match au sommet de la troisième journée contre Atomic Ngome de Ntsudjini, qui a fini 3e lors du précédent exercice à deux points du champion, l'US Zilimadju. Outre l'Union

Sportive de Zilimadju, qui se bonifie au fil des saisons, les autres cadors du championnat semblent en retrait pour l'instant.

Le vice-champion de Ngazidja et vainqueur de la

coupe des Comores, Djabal FC a du mal à retrouver son rythme après une campagne de la coupe de la confédération de la CAF où le club a tenu son rang, malgré une élimination au premier tour. En trois journées le bilan est

mitigé au regard des ambitions et de l'expérience accumulée par un effectif qui n'a pas trop bougé. Une défaite contre USZ lors de la première journée (0-1), une victoire en déplacement (1-0), chez l'avant dernier du championnat, FC Hantsindzi et un match nul à domicile (0-0) contre Angélu. Un bilan loin des ambitions du club. Atomic Ngome, qui a fait un recrutement XXL en s'offrant notamment l'ancien coach de Djabal FC, Zainoudine Msoili présente le même bilan que

Djabal FC avec une seule victoire obtenue lors de la première journée du championnat (0-1) à Shezani contre Amical Club. Il faut noter pour ce début de saison les difficultés des deux clubs de Mbwanku, Amical Club et FC Hantsindzi sont respectivement à la 10e et à la 11e place du championnat avec trois points chacun. Dernier au classement avec une seule unité, seul le Football Club de Male présente un bilan moins reluisant que les deux clubs de Mbwanku.

Imtiyaz



## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET NATIONAL DE RESILIENCE DU SECTEUR DE L'EAU  
(P504691 – PNRSE)

Unité de Gestion de Projet

**Objet : Demande de cotation pour la fourniture récurrente de fournitures de bureau et de produits de nettoyage pour le PNRSE – contrat-cadre d'un an**

Le Projet National de Résilience du Secteur de l'Eau (PNRSE), financé par la Banque mondiale, vous invite à présenter votre cotation pour la fourniture récurrente de biens décrits dans le présent dossier.

**La Demande de Prix est divisée en deux (2) lots :**

- Lot 1 : Fournitures de bureau
- Lot 2 : Produits de nettoyage

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou les deux lots. Chaque lot fera l'objet d'une évaluation et d'une attribution séparée.

Le marché prendra la forme d'un contrat-cadre d'une durée de douze (12) mois, avec des livraisons ponctuelles à la demande du projet, selon les besoins exprimés dans des bons de commande émis par le PNRSE.

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le dossier de demande de prix complet en Français en formulant une

demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et le document d'appel d'offres sera adressé par email.

Les cotations doivent parvenir au plus tard le **30 octobre à 10h00** à l'adresse suivante :

**Unité de Gestion du PNRSE**  
**Nahida Houssein, Coordinatrice Nationale**  
**Moroni Volo-volo, face à l'Al Camar ancien Bâtiment ANACEP**  
**Tel : (269) 326 12 33**  
**Moroni, Union des Comores**  
**coordinatrice.pnrse@gmail.com**

La sélection se fera selon la méthode de demande de prix, sur la base du prix unitaire le plus bas conforme aux spécifications techniques et conditions requises.

Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche et de l'Artisanat



## DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

### Projet de renforcement de la résilience des systèmes agricoles et des chaînes de valeur intelligents face au climat en l'Union des Comores

#### COORDINATION NATIONALE DU PROJET

#### Réf. N° de l'Appel : Concerne : N° 2025/002/DNSAE/CVA/UGP

##### Contexte et justificatif

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a sollicité et obtenu un financement auprès du Fonds Mondiale pour l'environnement(FEM) pour les pays les moins avancés pour soutenir la mise en œuvre d'un projet de grande envergure intitulé « Renforcement de la résilience des systèmes agricoles et des chaînes de valeur intelligents face au climat dans l'Union des Comores ». Et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre des contrats suivants « **Recrutement du personnel technique du projet sur terrain** »

2. L'objectif du projet est d'accroître la résilience climatique des principales chaînes de valeur agricoles grâce à l'innovation, à la diversification et au renforcement des capacités afin d'améliorer durablement les moyens de subsistance des petits exploitants et de contribuer à l'économie nationale. Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre les 4 composantes suivantes :

-Composante 1 : Capacités systémiques, institutionnelles et individuelles pour une agriculture résiliente au changement climatique

-Composante 2 : diversification des chaînes de valeur résistantes au climat

-Composante 3 : mise en œuvre de pratiques résilientes au climat dans des zones d'intervention ciblées

-Composante 4 : gestion des connaissances, intégration des femmes et des personnes handicapées

3. Conformément au « Règlement de Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets D'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants », la Direction Nationale des Stratégies Agricoles et de l'élevage à travers le projet CVA souhaite recruter, une équipe technique de nationalité comorienne pour les postes suivants :

Intitulé du poste	Nombre	Affectation
Technicien vulgarisateur	13	Répartition selon les zones agricoles
Ingénieur agronome	1	CRDE Cembenoï et Sidjou
Agent de commercialisation	1	CRDE Bambao (Anjouan)
Expert en Systèmes d'Information Géographique (SIG)	1	Appui transversal aux CRDEs

##### 4. Conditions générales

- Être de nationalité comorienne.
- Être titulaire du diplôme requis selon le profil.
- Justifier d'une expérience pertinente dans le domaine concerné.
- Être disponible immédiatement et apte à travailler en milieu rural.

##### 5. Composition du dossier

- Lettre de motivation adressée au Coordinateur du Projet CVA
- Curriculum Vitae détaillé et actualisé
- Copies certifiées des diplômes et attestations
- Pièce d'identité en cours de validité
- Tout document justifiant l'expérience ou les compétences spécifiques

##### 6. Modalités de dépôt

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la DNSAE situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : spmcvdsae@gmail.com et prendre connaissance des termes des références à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 17h 00. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 10 Novembre 2025**.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministère de l'Agriculture, de la pêche, et de l'artisanat

BP : 41-Moroni

A mdé ex CEFADER

Email : spmcvdsae@gmail.com

##### 7. Procédure de sélection

La sélection se fera en deux étapes :

1. **Présélection sur dossier** selon une grille d'évaluation technique.
2. **Entretien technique** pour les candidats retenus.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Le Projet CVA garantit une procédure transparente, équitable et conforme aux textes en vigueur.

Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche et de l'Artisanat



## AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

#### Réf. N° de l'Appel : Concerne : N° 2025/003/DNSAE/CVA/UGP

### RECRUTEMENT DES ENTREPRISES POUR UN APPEL D'OFFRES OUVERT POUR ACQUISITION ET LIVRAISON DE SEMENCES VEGETALES POUR LES CRDE

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un don de la part du fonds Mondiale pour l'environnement(FEM) pour financer le projet de renforcement de la résilience des systèmes agricole et chaînes de valeur intelligent face au climat en Union des Comores (CVA). Afin d'atteindre les objectifs fixés, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du marché « **Acquisition et livraison de semences végétales pour les CRDE** »

2. Le projet (CVA/DNSAE) sollicite des offres sous pli cacheté de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises :« fournir une Attestation montrant que le soumissionnaire a exécuté un (01) marché similaire durant les 03 dernières années avec satisfaction du Client. (Veuillez joindre une attestation de bonne exécution et un contrat signé) comme preuve à l'appui » Les autres exigences sont développées dans le DAO.

3. On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre (AO) telle que définie dans le « code des marchés publics Loi n°22-011/AU du 23 juin 2022, modifiant et complétant la loi n°11-027/AU du 29 décembre 2011, portant passation des marchés publics et délégation des services publics » ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Direction Nationale des Stratégies Agricoles et de l'élevage situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : spmcvdsae@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de **8H 00min à 17h 30**.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 08 Novembre 2025 à 10H 00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera

écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du Ministère de l'Agriculture à l'adresse ci-dessous, **le 08 Novembre 2025 à 10H 30min**.

7. Les soumissionnaires n'auront pas la possibilité de participer plus de deux lots. Le Maître d'Ouvrage peut attribuer un ou les deux lots à un seul Soumissionnaire selon la combinaison financière la plus avantageuse. Il doit présenter une garantie d'un montant tel qu'indiqué dans le tableau suivant selon le nombre de lots visés :

##### Une garantie de soumission pour chaque offre est exigée

Ile	Spécification	Garantis de soumission pour chaque lot en kmf	Garantis Pour chaque sous lot en kmf
Lot 1 Mohéli	Patate douce Manioc	330 000	120 000 210 000
Lot 2 Anjouan	Patate douce Manioc Gingembre	1 305 000	210 000 315 000 780 000
Lot 3 Ngazidja	Patate douce Manioc Gingembre	2 512 500	300 000 420 000 1 852 500

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat

BP :41-Moroni

A Mdé ex-Cefader -DNSAE

Au secrétariat du Projet (CVA)/ Email : spmcvdsae@gmail.com

Lancé, le 21 Octobre 2025